

Réunion du 08 avril 2024 à 20h00

Présents : CONSTANT Denis, CRISTINI Jean-Paul, DELAGNES Myriam, DELPUECH Jean-Marc, ESPEYSSE Jean-Pierre, FAU Julien, GOREZ Nathalie, LAFON Emilie, LEYGUES Jean-François, MALARET Chantal, RAFFY Jean-Luc

Excusée : DALAT Anaïs, DELBOS Chantal, MOREAU Sophie

Approbation du compte rendu du conseil du 18 mars 2024

Lecture est faite du compte rendu du conseil du 18 mars 2024. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition 2024

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les taux d'imposition de 2024 pour les taxes foncières, afin d'équilibrer le budget primitif et propose d'augmenter les taux comme suit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, cette proposition pour les trois taxes, soit :

- Taxe foncière bâtie : 31,12 %
- Taxe foncière non bâtie : 174,53 %
- Taxe d'habitation : 11,28 %

Redevance d'occupation du domaine public par un camion pizza « Allo Pizza Yann »

M. le Maire rappelle à l'assemblée la délibération N° DE2016007 autorisant M. LEUYCKX, gérant de la société « Allo Pizza Yann » à installer son camion pizza sur la place le jeudi soir et fixant une redevance annuelle de 275€. M. LEUYCKX souhaiterait régler cette redevance par prélèvement sur 3 mois soit 2 x 90€ et une fois 95€. Le Conseil valide à l'unanimité cette délibération.

Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage SDAIL

Mr le Maire explique que suite au travail d'étude du groupe projet pour la création d'un espace de restauration et d'hébergement, il est nécessaire de déposer des demandes de subvention aux différents financeurs. Les pièces demandées pour constituer les dossiers de demande de subvention sont considérables et détaillées. Il est nécessaire d'avoir recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour établir les documents nécessaires. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'avoir recours au SDAIL pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant de 11 719,00€ HT et précise que le paiement se fera en fonction de l'avancement du projet et des tâches réellement effectuées.

Rénovation toiture salle multiactivités

Mr le Maire explique que trois entreprises ont été consultées pour la rénovation de la toiture de la salle multiactivités. Seulement deux ont répondu, Novamiant et Calvet Habitat. Après analyse des offres, le mieux-disant est l'entreprise Novamiant pour un montant de 55 526,40€ HT. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer le devis.

Projets en cours

- Espace de loisirs : toujours dans l'attente d'un temps plus clément pour finaliser les travaux,
- Projet de restauration/hébergement : dernière réunion du groupe projet prévue le mercredi 17 avril, il est prévu de faire le récapitulatif complet des financements possibles, travail sur une association qui peut se modular pour la gestion de l'établissement, intervention de la CCI pour étude de marché, RDV avec le SDAIL pour redéfinir le projet comme dicté au départ c'est-à-dire définition du projet en fonction d'un montant donné, rencontre avec les services financements du Département du Lot pour affiner les possibilités de demande de financement,
- Chemins de randonnée : le chemin du Rastel à Niel a été nettoyé,
- Travaux à l'église : l'expert est venu constater le mardi 19 mars, l'assurance prend en charge le coût des réparations à environ 50% soit 2 656,80€.

Organisation de la journée du 12 mai

Le groupe de travail a finalisé l'organisation de la commémoration du 12 mai. À 09h00, une marche souvenir retraçant le parcours des soldats est prévue (environ 3km) avec lecture sur les lieux des événements tragiques, retour au monument aux morts vers 11h00-11h30 pour découverte de la plaque commémorative et lectures pour les enfants du RPI de textes rendant hommage. Un apéritif déjeunatoire clôturera cette commémoration.

Questions diverses

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 22h00.

